

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Education-a-la-sante-du-nouveau-sur-les-CESC>



école & société

Éducation à la santé : du nouveau sur les CESC

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 5 septembre 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dans le cadre de la refondation de l'École de la République, le ministère a mis en place un parcours d'éducation à la santé ([circulaire 2016-008 du 28/01/2016](#)) et un parcours citoyen ([circulaire 2016-092 du 20/06/2016](#)) de l'élève.

Il s'agit de permettre aux élèves de développer leur aptitude à vivre de manière autonome, à participer à l'amélioration de la vie commune et de préparer leur engagement citoyen. Les élèves auront ainsi l'occasion, tout au long de leur scolarité, d'apprendre à juger par eux-mêmes et d'acquérir le sentiment d'appartenir à la société.

Suite logique : la [circulaire n° 2016-114 du 10/08/2016](#) redéfinit le rôle des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) au vu de ces parcours, tant au niveau académique que départemental, du bassin ou de l'établissement.

- **Au niveau de l'établissement**, le CESC, présidé par le chef d'établissement, assure le pilotage, le suivi et l'évaluation des actions programmées.
- **D'un point de vue pédagogique**, la démarche doit s'inscrire dans une continuité éducative et s'articuler avec les objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (domaine 3 : « la formation de la personne et du citoyen »). Les actions doivent pouvoir s'inscrire dans des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI au collège), des travaux personnels encadrés (TPE au lycée général), des travaux interdisciplinaires (au lycée technologique) ou des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP au lycée Professionnel). Bien entendu, l'accompagnement personnalisé doit aussi servir à favoriser l'autonomie de l'élève.
- **Pour le volet éducatif**, le CESC travaillera en relation avec les conseils de la vie collégienne et lycéenne mais aussi avec les maisons des lycéens.
- Enfin **l'implication des parents** est évidemment recherchée notamment dans le cadre des projets éducatifs de territoire (PEDT) et des projets de réussite éducative (PRE).

Pour le SE-Unsa, le souci de mise en cohérence du CESC avec les parcours éducatifs de santé et le parcours citoyen est louable. Les objectifs sont très intéressants et ambitieux. Mais, vu le fonctionnement actuel de nos établissements, il est malheureusement à craindre que les CESC ne continueront à exister que là où des équipes motivées et militantes s'en empareront.